

**Participez à ces prochaines activités festives pour célébrer le 100e anniversaire du parc**

**Anneau Magique : Venez craie-er votre parc ! - 13 août 13 h 30 à 19 h**

En compagnie des artistes visuels [Carolina Espinosa](#), [Obed José \(alias ego\)](#), [Hemma Lagadec](#), [Myriam Simard-Parent](#) et [Vanessa Yanow](#), participez à des projets de création collective autour de l'anneau central du parc ou créez vos propres dessins. Les craies seront fournies !

Dès 18 h, vous êtes invités à venir contempler et parcourir cette grande fresque en musique, animée par le DJ set de Tupi Collective et leur vélo Tupicycle.

Suivez et partagez [l'événement Facebook](#)

*(Remis au 14 août en cas de pluie)*

**Journée Découvertes et Expérimentations - samedi 23 août**

Envie de découvrir l'intérieur du chalet citoyen coin Gounod et Saint-Laurent, d'expérimenter une session de yoga ou de cardio-marche en plein air, d'en savoir plus sur la canopée du parc, son architecture et son voisinage ? Ou alors, vous avez toujours voulu vous initier au baseball, au cricket, au *ultimate frisbee*...

Les groupes usagers du parc vous invitent à en découvrir les multiples facettes.

Horaires complets des activités sur le site de [l'événement Facebook](#)

Tout est gratuit - Nombre de places limitées avec pré-inscription pour certaines activités.

**Vous avez un peu de temps à donner ?**

Nous serons heureux de vous accueillir parmi l'équipe de bénévoles nécessaires pour mener à bien ces activités. On s'inscrit en suivant [ce lien](#).

Bénévoles recherchés le 13 ou 14 août : 8 h à 12 h / 13 h à 16 h 30 / 16 h 30 à 20 h

*(Si vous avez la fibre artistique, certains des artistes souhaitent avoir de l'aide pour tracer les lignes maîtresses de leur fresque)*

et le 23 août : 8 h à 12 h / 13 h à 16 h / 16 h à 19 h.

**L'aménagement des piscines dans le parc; qu'en pensez-vous ?**

La nouvelle proposition de plan directeur du parc présentée en juin dernier projette de regrouper la piscine et la pataugeoire de notre parc en un même pôle aquatique dans le stationnement près de la rue Jarry. Les plans prévoient entre autres potentiellement l'abolition du bassin olympique pour créer 2 bassins de 25 m, et l'abolition des plongeoires. On peut voir la présentation de la proposition de plan directeur de la Ville de Montréal [www.youtube.com/watch?v=7XPmaZYSgv4](http://www.youtube.com/watch?v=7XPmaZYSgv4) - La présentation des équipements aquatiques débute à 26:57.

## **Qu'en pensez-vous ?**

Est-il essentiel de regrouper pataugeoire et piscine ensemble, surtout si ceci implique un déménagement coûteux près de la rue Jarry ? Ne devrait-on pas opter plutôt pour une rénovation des installations présentes et investir dans la réfection d'autres équipements du parc en mauvais état ?

**La CAP Jarry désire connaître votre avis.** Partagez vos commentaires sur notre site [Partagez vos commentaires !](#)

La CAP Jarry a envoyé, le 22 juillet 2025, une lettre à madame Laurence Lavigne Lalonde, la mairesse de notre arrondissement et la responsable des grands parcs au comité exécutif de la Ville de Montréal, lui faisant part de nos préoccupations légitimes. Nous attendons toujours sa réponse. Voici la lettre.

**À l'attention de :** *Madame Laurence Lavigne Lalonde, mairesse de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension et responsable des grands parcs au comité exécutif*

*Madame,*

*À la suite de la séance d'information du 17 juin 2025 portant sur le futur plan directeur du parc Jarry, nous souhaitons vous faire part de nos importantes préoccupations quant à la proposition de déplacer la piscine et la pataugeoire du parc dans le stationnement longeant la rue Jarry.*

*Cette idée, présentée publiquement pour la première fois lors de cette rencontre, n'a jamais fait l'objet d'une consultation préalable, les propositions antérieures prévoyant plutôt un réaménagement à proximité de la piscine existante dans son écrin arboré tant apprécié.*

*Ce projet, le plus coûteux et impactant du plan directeur, nécessite à notre avis une évaluation rigoureuse, transparente et participative des différentes possibilités. Il est essentiel d'éviter une vision tunnel autour d'un « pôle aquatique » qui, s'il s'avérait problématique dans sa concrétisation, devrait laisser place à une modernisation responsable des installations existantes à leurs emplacements actuels. Rappelons que la majorité des gens s'opposaient au déménagement de la pataugeoire lors du sondage Mon parc de rêve réalisé par la Ville en 2017.*

### **L'état réel de la piscine : pourquoi tout reconstruire ?**

*Un point essentiel occulté jusqu'à maintenant est l'état actuel de la piscine. Un audit de la piscine en 2017 indique que ses équipements principaux, remplacés en 2007, seraient encore en bon état pour au moins encore une décennie. L'évaluation de l'état du béton de la piscine, aussi de 2017, recommande une réparation partielle de la piscine, non une reconstruction complète. Si la situation a changé, un audit actualisé, indépendant et transparent est essentiel avant de justifier un projet de reconstruction aussi drastique que coûteux. L'option de la réparation, des points de vue économique et de la transition écologique, doit être priorisée par rapport à la démolition et la reconstruction à neuf.*

### **Durée du bris de service : une incertitude préoccupante**

*Le Service des grands parcs a évoqué un bris de service de 3 à 4 ans pour mettre à niveau la piscine. Suite à une question sur cette durée lors de la séance d'information, Rémy-Paul Laporte, architecte, répond : « L'exécution même du projet, en principe, devrait prendre 2 ans, voire 3 (...) je*

corrigerai en disant qu'on est plus de l'ordre de 2 à 3 ans. On se donne toujours une marge. » Nous notons que la réfection de la piscine Saint-Georges dans l'arrondissement de Pointe-aux-Trembles, au coût de 7,4 millions \$, impliquant la mise aux normes du système de filtration, la démolition et la reconstruction des bassins (pataugeoire et piscine olympique), la réfection du massif électrique et la reconstruction partielle du pavillon des baigneurs est de 13 mois! Cette divergence soulève des doutes sur la durée réelle des travaux et d'un possible bris de service au parc Jarry.

### **Possible perte d'un bassin olympique en pleine ville**

Le parc Jarry possède une piscine olympique (50 mètres) avec des plongeurs, une richesse pour la communauté montréalaise. La nage dans un grand bassin permet de développer sa technique, son endurance aérobie et sa vitesse. Dans un couloir achalandé, une piscine de 50 mètres réduit les dépassements de nageurs de différentes vitesses, permettant une nage ininterrompue sur une plus longue période et réduisant les risques de collisions. Elle réduit aussi la congestion aux extrémités. Un bassin plus grand est plus polyvalent; rappelons, par exemple, que la dimension d'un bassin en water-polo est de 30 mètres pour les hommes. Finalement, les baigneur-euses en général se sentent plus à l'aise dans une grande piscine à cause de son étendue. Sa disparition telle qu'elle semble prévue dans vos plans représenterait une perte considérable.

### **Des justifications secondaires fort contestables**

Parmi les arguments avancés pour justifier la création d'un pôle aquatique dans le secteur du stationnement le long de la rue Jarry, plusieurs semblent faibles sinon infondés. Par exemple :

**Regroupement des équipements sportifs :** la baignade est une activité de détente qui bénéficie de l'environnement végétal et du calme actuel près de la piscine publique du parc. La déplacer près de zones plus actives (skatepark, soccer, stationnement, rue Jarry, corridor des avions) nuira grandement à cette vocation.

**Nuisances sonores :** l'administration municipale a évoqué que le déplacement de la piscine permettra de diminuer le bruit dans le secteur parc à chiens/piscine du parc conduisant à des plaintes des résidents de la rue Gary-Carter. Cet argument est incorrect car les plaintes sont exclusivement dues au parc à chiens - le déplacement de la piscine dans le secteur du stationnement de la rue Jarry empêche, en fait, le déplacement du parc à chiens dans ce secteur, la solution envisagée jusqu'à tout récemment.

**Arbres matures :** aucun arbre ne se trouve sur l'espace plat au sud de la piscine actuelle, un espace qui avait auparavant été identifié comme lieu optimal pour la nouvelle pataugeoire, sans abattre aucun arbre. Par ailleurs, on retrouve plusieurs arbres matures dans le secteur de détente attenant à la piscine actuelle et cet îlot de fraîcheur sous la canopée est très apprécié des gens. Il faudra plusieurs années avant d'avoir des arbres de cette taille dans le stationnement.

**Verdissement du stationnement :** en installant les bassins aquatiques sur le site du stationnement, l'administration municipale évoque la possibilité de verdifier ce site, un excellent objectif, nous en convenons. Il faut cependant préciser que le potentiel de verdissement est beaucoup plus important sans tout le béton requis pour y ériger un pôle aquatique !

**Le pavillon des baigneurs de la piscine est adéquat :** une étude architecturale réalisée pour la Ville a permis de constater qu'il est possible d'agrandir ou de construire une annexe au pavillon des baigneurs sans détériorer sa facture architecturale. L'étude typologique, réalisée en 2021, a démontré que ce type de pavillon est modulable afin de combler les besoins grandissants.

**En conséquence, nous demandons :**

1. la tenue d'une **consultation publique spécifique sur l'avenir des installations aquatiques du parc Jarry**, distincte du reste du plan directeur, incluant une évaluation de la nécessité de l'érection d'un pôle aquatique unifié ;
2. la réalisation et la publication au préalable d'un **nouvel audit technique** de l'état de la piscine, du coût et de la durée de ses travaux de réfection.

Depuis plus de 60 ans, les installations actuelles offrent un service apprécié avec un haut taux de satisfaction.

Dans un contexte budgétaire limité, les Montréalais et les Montréalaises désirent en priorité **un maintien des acquis**, comme des installations aquatiques, un skatepark et des terrains de basketball attrayants, sécuritaires et aux normes, plutôt qu'une intervention colossale à grand coût qui, au final, conduira à peu d'impacts positifs sur les services offerts à la communauté, voire même à des reculs sur certains points.

Nous voulons tous le meilleur pour le parc Jarry. Cela ne peut passer que par des décisions fondées, concertées, et dans l'intérêt à long terme de la population.

Nous restons disponibles pour contribuer, de façon constructive et de bonne foi, à cette importante réflexion collective.

Veillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Michel Lafleur

pour la Coalition des ami-es du parc Jarry

P.S. Vous pouvez lire les commentaires de certain.es baigneur-euses au lien [www.capjarry.org/que-pensez-vous-du-plan-directeur-du-parc-jarry-devoile-en-juin-2025](http://www.capjarry.org/que-pensez-vous-du-plan-directeur-du-parc-jarry-devoile-en-juin-2025)

Annexe - ANALYSE DES SITES D'IMPLANTATION DU PÔLE AQUATIQUE

	Mise à niveau de la piscine et la pataugeoire à leurs emplacements actuels	Pôle aquatique sud	Pôle aquatique nord
Coûts			
Cohérence avec la transition écologique			
Bris de service			
Quiétude du site			
Proximité des voisinages densément peuplés			
Maintien d'une piscine olympique et plongeoirs			
Accessibilité en transport public (métro et autobus)			
Accessibilité en transport actif (marche et vélo)			
Accès universel au site	Tout à côté du stationnement de Tennis Canada	Tout à côté du stationnement de Tennis Canada	
Accessibilité universelle à la piscine			
Verdissement du stationnement le long de la rue Jarry			
Réduction du bruit associé au parc canin			
Arbres matures et ombrage			
Répartition des toilettes 4-saisons dans le parc			

Dans le parc, on dessine, on chante et on respire le bon air (entre autres) !

### *On a croqué (en dessin) notre parc*

Les artistes d'[Urban Sketchers Montréal](#) ont été nombreux à venir croquer notre parc le 22 juin dernier.

Voici quelques dessins qui ont été inspirés par les panoramas du parc.



*(Danielle Desnoyers)*



*(Danielle Desnoyers)*



*(Danielle Desnoyers)*



*(Denise Guimond)*



*(Joni Vallon)*



*(Joni Vallon)*



*(Joni Vallon)*



(Joni Vallon)



(Joni Vallon)



(Nuria Casanovas)



((Pierrette Turcotte)



(Sylvie Baillargeon)



(Sylvie Baillargeon)

Merci aux dessinateurs·trices et à ceux et celles qui sont venu.es les voir travailler.

La journée s'est terminée en beauté et musique avec la chorale d'inspiration géorgienne [Ensemble Supra](#).

Le 5 juillet, quelques citoyen·nes se sont attaqués à l'herbe à poux dans le parc Jarry. L'an dernier, la corvée avait débarrassé le parc d'environ 6 000 plants; cette année, environ 2 000 plants ont été arrachés. Avec quelques efforts, on montre qu'on est capable de contrôler l'invasion de cette plante très allergène.

Un grand merci à Thérèse Nadeau et ses efficaces collaborateur·trices.



Après ces activités, la CAP Jarry a remis des bons de participation lors d'un tirage au sort. Ces bons d'achat nous ont été donnés par ces généreux commerçants du quartier, amis du parc Jarry:

- Cokluch : boutique création montréalaise : 410 rue Villeray E
- EtOH : brasserie artisanale : 8100 rue Saint-Denis
- Fleuriste Beau Geste : 8101 rue Saint-Denis
- Fraîchement bon : épicerie : 600 rue Jarry E
- Pascal le boucher : 8113 rue Saint-Denis
- Veux-tu une bière ? : épicerie spécialisée : 372 rue Liège E.
- Le Pain dans les voiles : boulangerie 357 rue de Castelnau E
- Slak : atelier boutique, mode québécoise : 352 rue Villeray E

Nous remercions sincèrement nos partenaires qui rendent possible la tenue de ses activités.

Partenaires principaux : Arrondissement Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension  
Caisse Desjardins du Centre-nord de Montréal  
Ami·es des parcs

Partenaires majeurs:

Madame Laurence Lavigne Lalonde, mairesse de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension  
Madame Mary Deros, conseillère du district Parc-Extension  
Monsieur Andrés Fontecilla, député de Laurier-Dorion.

---

Suivez nos actualités via notre [page Facebook](#).

Célébrez les 100 ans du parc Jarry !

Et profitez de l'été !!

Devenez membre, c'est gratuit et cela permet à l'association de parler plus fort au nom de la communauté des amoureux du parc Jarry. **Pour adhérer, cliquez [ici](#).**

Coalition des ami.es du parc Jarry

[info@capjarry.org](mailto:info@capjarry.org)

[www.capjarry.org](http://www.capjarry.org)